

Conseil d'École – mardi 04 novembre 2014 – compte rendu

Présentation des membres du conseil d'école

parents élus - M. Garzenne* Cédric (PS), Mme Rzepecki Brigitte (MS), Mme Souriau Delphine (MS), Mme Tessier Christel (MS), Mme Thireau Carine (GS), Mme Bertin (GS)

mairie - MM. Labaronne* (Maire), Bouvier (adjoint)

enseignants - Mmes Martin, Bourliataux, Troquet, Barrat-Charpentier*, Riglet, Pelletier, Clamaran et M. Lemaire-Cardoen (directeur)

DDEN - (pas nommé)

Invités - personnel communal : Mmes Blanchard, Carrasco, Delalay, Dupont, Girault, Pelloquin, Dorard.

Absents / Excusés* - les membres du RASED, L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription, l'EVS.

Résultats des élections

Sur les 251 inscrits, 36 % de votants, 92 suffrages dont **98 % par correspondance**. Le bureau de vote installé dans le hall n'a reçu que 2 bulletins.

Rappel des compétences du Conseil d'École et règlement intérieur du Conseil d'École

Distribution et commentaire du livret « composition et rôle du Conseil d'École » et adoption du fonctionnement interne du Conseil.

Règlement intérieur de l'école

Le règlement Intérieur doit être modifié en raison des nouveaux horaires. La nouvelle version sera distribuée aux familles avec demande d'accusé de réception.

Effectifs actuels

PS	MS	GS
19 + 20 (+1)	24 + 22	23 + 23
soit 131 au 03 nov. 2014		

point sur les effectifs prévus pour sept. 2015 en lien avec la Mairie et contact PMI + Crèche du MultiAccueil (envoi pour le 12 novembre par Base Élèves au ministère : conditionne les fermetures/ouvertures de classes)

La municipalité est sensibilisée à ce problème d'effectifs et plus globalement aux difficultés d'accès à la propriété sur la commune ou à la location de logement. Il n'y a aucun signe actuellement qui permette d'envisager une augmentation substantielle des effectifs pour 2015.

PS	MS	GS
45	42	48
soit <u>prévision</u> de 135 au 01 nov. 2014, à affiner !!!		

L'organisation de la prérentrée en juin d'une part et de la rentrée échelonnée sur 3 jours d'autre part a permis aux enfants, familles et enseignants de la Petite Section d'être pleinement satisfaits.

Poste EVS de l'école

L'E.V.S. recrutée en novembre 2013 ayant trouvé un emploi stable fin août, un autre recrutement a été autorisé fin septembre. Marie-Line a donc pris ses fonctions au 1^{er} octobre. Elle a pour tâches l'aide administrative à la direction, l'accueil des familles, la gestion de la bibliothèque et l'aide ponctuelle auprès des enseignants.

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité des élèves (P.P.M.S.)

Il va être renouvelé. Un exemplaire est envoyé en mairie et à l'inspection. Un 1^{er} exercice d'évacuation (lié à un problème supposé à l'intérieur) a eu lieu le 31/09. Une information est donnée aux membres sur la différence entre l'évacuation (alerte par sirène) et la mise en sécurité (confinement) des personnes lors d'un exercice en rapport avec le PPMS (exercice qui aura lieu un peu plus tard dans l'année).

Une fiche « **Les Bons Réflexes en cas d'Accident Majeur** » sera distribuée aux familles avec ce compte rendu.

Projet de l'année

Pour les GS, les séances au Dojo reprendront en janvier.

Toutes les classes sont inscrites cette année à l'opération « École et Cinéma » et « Maternelle au Cinéma ». Les

projections se font au Centre Socio-Culturel. Les GS ont assisté à leur 1^e séance, sur les 3, ce jour. Les PS et les MS assisteront à une projection en février et une autre en mai. Une participation symbolique sera demandée aux familles. Un spectacle fin novembre est déjà réservé, suivi mi-décembre par un goûter (le tout offert par la commune et organisé par les enseignants et les employées municipales). Cette année, la municipalité a fait appel aux commerçants locaux pour offrir aux enfants, en plus d'un livre, un sachet de « chocolats de qualité » en remplacement des confiseries industrielles.

Avant des sorties pour chacune des classes en mai ou juin, un travail autour du CIRQUE est en projet, en lien avec la Communauté de Communes CCBVC. Nous profiterons de la venue de « la famille Morales » et du clown « Capuccino ». C'est la Coopérative Scolaire OCCE qui prend en charge financièrement les activités payantes. Une participation financière n'est que très exceptionnellement demandée aux familles. L'Association des Parents d'Élèves et la Commune sont sollicitées pour ces projets plus ambitieux.

Réforme des rythmes scolaires et nouveaux horaires : le point.

Depuis septembre, les élèves ont classe 5 matinées et 4 après-midis. Dès le début de l'année, les enseignants ont ressenti chez les enfants une très grande fatigue, voire de la nervosité le vendredi. Cet état était même sensible dès le jeudi en fin de période. Bien évidemment, chaque rentrée occasionne une fatigue chez l'enfant. Mais cette année, le phénomène est plus marquant et profond.

L'effet recherché par la réforme d'augmenter les périodes durant lesquelles les enfants sont plus réceptifs ne nous paraît pas atteint. Il faut noter que les enfants n'ont guère de « temps libre » durant leur journée qui pour certains commence à 7h00 en collectivité pour se terminer vers 18h / 18h30. Les T.A.P. du midi venant ajouter du temps en situation dirigée, heureusement en petits groupes.

Il faut donc faire un autre point début 2015 pour voir si le schéma actuel est le plus satisfaisant. Ce sera fait notamment avec le « Comité de Pilotage » mis en place par la municipalité (voir en fin de CR).

Mise en place de l'A.P.C., Activités Pédagogiques Complémentaires.

L'« A.P.C. », qui fait partie du Projet d'École, est reconduite cette année avec comme objectifs de travail en ce début d'année le langage, la mémoire et les mathématiques. Elle concerne environ 36 enfants de GS dont les parents ont donné leur accord et se déroule les mardis et jeudis avant 14h. En mars, un travail plus ciblé sera proposé à certains enfants en fonction des besoins recensés avec, si nécessaire, des MS en plus des GS.

Le RASED (= Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) est sollicité pour aider à la remédiation de difficultés d'apprentissage répétées.

Budgets et travaux

Pas de gros travaux depuis 3 ans en maternelle, simplement de l'entretien. Les problèmes des sanitaires vieillissant dans l'école et de l'isolation défaillante à l'étage sont de nouveau pointés.

La municipalité qui avait fait l'acquisition du petit terrain au sud, entre le coteau et l'école, nous a proposé de l'utiliser. Il est déjà clos. Les enseignants prévoient de l'utiliser, lorsque la météo le permet, pour la récréation d'une classe, mais aussi d'y installer un jardin d'école. Une rampe d'accès et un escalier doivent être installés.

La municipalité a sollicité les enseignants pour formuler les demandes de budgets pour 2015. Un rééquilibrage est projeté ainsi qu'une demande de subvention pour la venue de « Capuccino » et « Morales ».

Le Restaurant Scolaire / Le Transport Scolaire / la Garderie

Il y a toujours à peu près 110 enfants par jour. Les premières factures ont été distribuées aujourd'hui.

Pour mettre en confiance les PETITS en début d'année, la commune, les enseignants et le personnel se sont mobilisés : un départ à 11h45 était planifié et un renforcement de l'accompagnement organisé pour les seuls PS, pendant la 1^e semaine. Depuis, les GS prennent en charge 1 PS jusqu'au restaurant scolaire. Cela limite l'appréhension de certains enfants et responsabilise les autres. Cela fonctionne très bien depuis 4 ans.

La municipalité projette de faire préparer les goûters pris à la garderie par « Restauval », la société qui gère les repas du restaurant scolaire, permettant ainsi d'introduire de la diversité et de la saisonnalité dans ces goûters.

La commune a demandé une étude afin de réduire le bruit dans la salle de restauration.

De 10 à 15 enfants bénéficient du service de Transport Scolaire qui a été étendu au mercredi midi (effectif plus important ce jour). Cela représente un problème financier pour la CCBVC et le Conseil Général qui devrait revoir les horaires pour l'an prochain. Une concertation est nécessaire avec les autres communes et le collège.

l'APE Association des Parents d'Élèves

Un blog est opérationnel depuis 1 an [<http://ape-balzac-j-lecourt.blog4ever.com/>].

La participation au « Marché de Noël » est programmée. Pour répondre aux demandes, le nombre de ventes dans l'année a été revu à la baisse.

L'A.P.E. sera sollicitée pour aider notre école dans le financement des projets de cette année.

Questions diverses déposées

Photos scolaires : ce sont les mêmes tarifs qui sont appliqués depuis 4 ans. Les ventes ont débuté début octobre, au profit de la coopérative scolaire. Certains tirages n'étaient pas satisfaisants (problème de cadrage, d'attitude des enfants...) : le directeur est « mandaté » pour faire remonter les doléances au photographe.

Agrément C.A.F. : Les cantine et garderie vont passer sous contrat avec la C.A.F. et les tarifs seront modulés en fonction du quotient familial. Un accueil périscolaire remplacera donc l'actuelle garderie, pour la rentrée 2015, voire avant.

Pour bénéficier de plus d'espaces disponibles durant les différents temps scolaires et périscolaires, la municipalité a fait réhabiliter deux espaces sous l'école élémentaire, devant le « Vieux Logis ». 2 salles de 70 m² seront donc pour le printemps disponibles.

Les Rythmes scolaires : M. Bouvier précise qu'il est ouvert à d'autres possibilités d'organisation des T.A.P. : moment de la journée où les placer, nouveaux espaces à aménager, autres interventions, moins d'interventions... Il va s'informer sur ce qui se passe dans d'autres communes (Amboise, Nazelles...) et proposer de mutualiser les ressources (intervenants, moyens...) avec les communes du canton.

Date du premier Comité de Pilotages des Rythmes Scolaires : mardi 18 novembre à 18h15, avec 2 représentants des parents de chaque école, 2 enseignants, des intervenants et la municipalité.

Un bureau avec effectifs réduits pourra être convoqué pour gérer les urgences.

Le prochain Conseil devrait avoir lieu fin mars, date à définir en fonction des événements à venir.

En annexe :

- fiche « **Les Bons Reflexes en cas d'Accident Majeur** »
- règlement intérieur avec demande d'accusé de réception

La séance du Conseil se termine ce 04 novembre à 20h30

Le 05 nov. 2014,
le directeur